VOTEZ CFTC !
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

Élections DCPA

AGENTS DE LA DCPA !
VOTRE TRAVAIL DOIT ÊTRE RECONNU À SA JUSTE VALEUR

Syndicat cftc

Réorganisations successives, sous-effectifs, remplacements non assurés et responsabilités accrues : les agents de la DCPA doivent pouvoir exercer leurs missions dans de bonnes conditions et avec une reconnaissance à la hauteur de leur engagement.

*En 2026, la **CFTC** veut replacer au centre du dialogue social l'équité entre les agents et les services, la reconnaissance des contraintes de terrain et l'amélioration des conditions de travail.*

POURQUOI VOTER AU CST DE VOTRE DIRECTION ?

Le CST de la DCPA est compétent pour :

- *Pour tous les agents titulaires et non-titulaires de la direction ;*
- *Sur les questions collectives de fonctionnement et de gestion des ressources humaines ;*
- *Sur l'organisation et les conditions de travail, la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.*

Pourquoi voter ?

- *Pour que les agents de la DCPA soient représentés et défendus face à l'administration ;*
- *Pour peser sur les réformes, l'organisation du travail et les conditions d'exercice ;*
- *Pour faire entendre votre voix et améliorer collectivement le cadre de travail.*

Attention : scrutin à un seul tour | en ligne uniquement

VOUS ÉCOUTER • VOUS DÉFENDRE • VOUS INFORMER

LA CFTC À VOS CÔTÉS



SYNDICAT CFTC | www.syndicat-cftc.fr | 01.43.47.84.70 | syndicat-cftc@paris.fr

VOTEZ CFTC !
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

Élections DCPA

À LA DCPA !
DES AVANCÉES ET DES COMBATS
QUI CONTINUENT

Syndicat cftc

*Depuis 2022, la **CFTC** a obtenu la revalorisation et l'élargissement des contrats d'objectifs, notamment pour les techniciens supérieurs des sections opérationnelles. Nous avons également défendu les conditions de travail, le télétravail et la reconnaissance des agents.*

Aujourd'hui, les contrats d'objectifs restent un enjeu d'équité entre catégories et services, tandis que les sous-effectifs, les remplacements, les permanences et certaines situations indemnitaires restent à traiter..

Votre voix est déterminante : ne laissez personne décider à votre place, votez !

ENSEMBLE DONNONS LA VOIX À LA PLURALITÉ !

1. *Thierry GRANGER*
2. *Alhan SAFFERS*
3. *Jim BONHOMME*
4. *Jean-Christophe VENTURA*
5. *Mike TAVER*
6. *Paul CANY-CANIAN*
7. *Antonio BRAGANCES SECUNDINO*
8. *Thierry LAPOSTE*
9. *Catherine DUMOND*
10. *Fabien PORET*
11. *Christophe AUTRET*
12. *Angela RODRIGUES*
13. *Lyvia ABLINE*
14. *Samuel NASIR VERONIE*
15. *Richard FERNANDES*
16. *Jean-Michel SEVILLA*

NOS PRIORITÉS POUR 2026-2030

- *Garantir des contrats d'objectifs équitables, ouverts à tous les services ;*
- *Défendre les effectifs et la reconnaissance des remplacements ;*
- *Obtenir une meilleure reconnaissance des permanences ;*
- *Agir pour de meilleures conditions de travail, notamment en matière de prévention et d'organisation du travail ;*
- *Défendre l'équité des droits et des rémunérations, des sujétions et l'attribution de NBI pour tous les agents concernés.*



SYNDICAT CFTC | www.syndicat-cftc.fr | 01.43.47.84.70 | syndicat-cftc@paris.fr